

N°962

du 18
OCTOBRE
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Mise en œuvre du Programme d'appui à la décentralisation (PAD)

**Le groupement
AZ-Consult/BETRA/
GERMS pour
s'assurer des besoins
des villes de Tsévié,
Kpalimé et Sokodé**

P.3 **Démarrage effectif de la rentrée scolaire 2016-2017**

La décrispation



Pr Komi Paalamwé Tchakpélé, Ministre des Enseignements
Primaire et Secondaire et de la formation professionnelle

P.2 Objets ethnographiques
France-Bénin : à qui doivent revenir
les trésors du roi Béhanzin ?

P.5 Football / Equipe nationale
Le clap de fin de Jonathan Ayité

P.3 En application du projet PDGM financé par la Banque mondiale
**La Faculté des Sciences
va bientôt former des
professionnels du secteur minier**

P.7 La loterie visa américaine

**Un espoir pour les
candidats à l'immigration**

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

La 3D au cinéma sans lunettes bientôt possible ?

Avec un écran équipé de lentilles et de miroirs, le système expérimental Cinema 3D, à l'étude au MIT, présente à chaque spectateur de la salle une image en relief, évitant le port de lunettes spéciales. Ingénieux mais complexe, le procédé doit encore faire ses preuves en format grandeur nature pour envahir nos salles obscures...

La 3D sans lunettes (ou auto-stéréoscopie) a fait une apparition plutôt timide sur certains téléviseurs haut de gamme (voir le modèle dévoilé par Sharp lors du Consumer Electronics Show 2014) et des consoles de jeu portables comme la Nintendo 3DS. Mais elle n'est pas entrée dans les salles obscures. Pour le moment, il faut encore se munir de lunettes spéciales dont le port pour une durée prolongée est plus ou moins confortable. Une équipe de chercheurs du CSAIL (Computer Science and Artificial Intelligence Lab), au MIT (Massachusetts Institute of Technology), aux États-Unis, et de l'institut Weizmann (en Israël) travaille sur une solution technique qui pourrait, en théorie, permettre de regarder un film en 3D au cinéma en se passant de bécasses.

Dans un article qui sera présenté cette semaine lors de la conférence Siggraph, les chercheurs détaillent cette technologie baptisée Cinema 3D. Elle repose en fait sur un procédé inventé au 19^e siècle : la barrière de parallaxe. Il permet d'afficher une image en relief (stéréoscopique) au moyen d'un réseau de microlentilles qui distribuent à chaque œil une image prise sous un angle légèrement différent, le cerveau du spectateur se chargeant de reconstituer l'effet 3D. Mais pour que la barrière de parallaxe puisse fonctionner, il faut que les utilisateurs se situent à une certaine distance. Un paramètre compliqué à gérer dans une salle de cinéma où les spectateurs sont plus ou moins proches et regardent l'écran sous des angles différents.

Vers des panneaux publicitaires 3D

L'idée qui sous-tend la technologie Cinema 3D est que les spectateurs dans un cinéma ne bougent que faiblement leur tête, selon une largeur angulaire conditionnée par la profondeur de leur siège. L'idée est donc de diffuser les images selon de fins pinceaux et de reproduire l'effet stéréoscopique pour chaque siège dans la salle. Cinema 3D encode différentes barrières de parallaxe pour qu'elle s'adapte à chaque spectateur.

Un jeu de miroirs et de lentilles placés à la surface de l'écran décline cette configuration personnalisée pour chaque siège. Contrairement aux autres systèmes d'auto-stéréoscopie existants, cette technique a par ailleurs l'avantage de ne pas nécessiter une définition d'écran très élevée pour préserver la qualité d'image.

Techniquement astucieux, le concept se heurte toutefois à une mise en pratique assez complexe. L'équipe du CSAIL explique en effet que son prototype d'écran, qui n'est "pas plus grand qu'un bloc de papier", nécessite déjà une cinquantaine de miroirs et de lentilles pour fonctionner. Mettre le dispositif à l'échelle d'une salle de cinéma n'est donc pas encore envisageable. Cependant, les spécialistes du MIT évoquent la possibilité que le dispositif soit utilisé sur des panneaux publicitaires ou sur des écrans dans les vitrines de magasins. Ils comptent fabriquer un prototype de plus grande dimension tout en améliorant la résolution de l'image. "Reste à savoir si l'approche est financièrement assez faisable pour être adaptée à un cinéma", reconnaît Wojciech Matusik, le professeur qui mène ce projet.

REMERCIEMENTS

19 Octobre 2015 - 19 Octobre 2016

Il y a un an déjà qu'il a plu à Dieu de rappeler auprès de lui notre chère et regrettée maman :



KOUDJONOU-ATCHODE VICTORINE AKUA
Décédée le 19 octobre 2015 à l'âge de 82 ans

En ce jour anniversaire de ton décès, tes enfants :

- **ABALO Marc, enseignant à la retraite**
- **ABALO Nicolas, employé à la ferme « AMETODJI »**
- **ABALO Guy Mario, journaliste, consultant en communication**
- **KENA Bassirou, commerçant**

Tes frères et sœurs, tes petits enfants, tes cousins et cousines, tes neveux et nièces, tes amis et tous ceux qui t'ont connue et aimée rendent de nouveau grâce au Créateur pour son amour, sa protection et ses nombreuses bénédictions.

A cet effet, une messe de remerciement sera dite en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisse d'Agoè-Nyivé, à côté du super marché «Leader Price» le **dimanche 23 octobre 2016** à partir de **06heures 30**.

Objets ethnographiques

France-Bénin : à qui doivent revenir les trésors du roi Béhanzin ?

Depuis plus d'un siècle, les trésors du dernier roi d'Abomey sont exposés dans nos musées, au Trocadéro puis au Quai Branly. En juillet dernier, le Bénin a demandé officiellement à la France la restitution de son patrimoine. Une première pour une ancienne colonie française.

La lettre du gouvernement béninois est partie fin juillet pour l'Elysée. Objet : une demande officielle à la France de restitution "des trésors royaux d'Abomey emportés lors de la conquête en 1892". L'ancienne colonie d'Afrique de l'Ouest, indépendante depuis 1960, est ainsi la première à demander le retour de biens culturels acquis du temps de la colonisation. Après avoir été exposés durant plus d'un siècle au Musée de l'Homme, au Trocadéro, certains comptent désormais parmi les incontournables du musée du Quai Branly (et du Pavillon des Sessions au Louvre). Par exemple, ces deux grandes statues qui surplombent la zone Afrique : l'une représente un être mi-homme, l'autre, un homme-poisson aux nageoires caudales imposantes - il s'agit d'un "requin en furie qui trouble la barre", selon la tradition orale. Le premier représente Glélé (mort en 1889), avant-dernier roi d'Abomey, le second son fils Béhanzin (1845-1906), onzième et dernier souverain du royaume du Dahomey, devenu le Bénin. Ces deux grandes statues anthropo-zoomorphes trônaient en majesté dans le palais royal d'Abomey, la capitale du royaume, et incarnaient la puissance politique et spirituelle de la monarchie, l'une des plus craintes et des plus respectées de l'Afrique de l'Ouest.

Biens mal acquis par la France

En 1894, après quatre ans de guerre contre l'armée française, le puissant souverain Béhanzin signe sa reddition. Il est envoyé en exil en Martinique où il meurt sans revoir son pays. Durant la guerre, en 1892, son palais d'Abomey fut incendié par ses troupes se repliant. Tout était dévasté. Les objets sacrés furent récupérés et emportés par l'armée française à titre de butin. Statues, armes, portes sculptées, bas-reliefs, trônes, sceptres (nommés "récades") : les attributs du pouvoir quittaient le pays. L'art de la cour disparaissait avec la monarchie.

"Au départ, le Bénin n'osait pas faire la démarche par peur de représailles économiques ou politiques.



Mais les choses ont évolué." Louis-Georges Tin, président du Cran

Avril 2016, à la suite de l'élection présidentielle, mettant au pouvoir l'homme d'affaires et politicien Patrice Talon, le gouvernement du Bénin est renouvelé. Est-ce une volonté de marquer le changement ? Un coup médiatique ? Deux mois plus tard, à l'issue d'un conseil ministériel, la bombe est lancée. Aurélien Agbenonci, ministre des Affaires étrangères, et Ange N'Koué, ministre du Tourisme et de la Culture, annoncent "engager des négociations avec les autorités françaises et l'Unesco pour le retour au Bénin de ces biens culturels".

Pour Louis-Georges Tin, président du Conseil représentatif des associations noires de France (Cran), l'événement est historique. "Au départ, le Bénin n'osait pas faire la démarche par peur de représailles économiques ou politiques, explique-t-il. Mais les choses ont évolué, et le gouvernement a bien compris qu'il s'agissait d'un enjeu autant patrimonial que religieux et touristique." Le Cran a pour vocation de conseiller sur les questions de réparation des crimes liés à l'esclavage et à la colonisation. C'est lui qui a initié la réflexion en 2013 et accompagne le Bénin dans sa démarche. "Nous avons mené une class action diplomatique auprès de nombreux gou-

vernements africains et auprès du Forum des rois traditionnels, nous espérons lancer le mouvement et poursuivre avec d'autres pays", poursuit le président du Cran. Outre les objets royaux sus-nommés, le Bénin a estimé que la France conservait environ 5 000 pièces, au musée du Quai Branly et dans les collections privées. A ce jour, aucun inventaire n'a été entrepris. D'autres pays d'Europe pourraient être concernés.

Dos du siège de Cana, femmes sur le registre supérieur, prisonniers sur le registre inférieur. Style nago-yoruba, Bénin. Bois, pigments, 94 x 72 cm, 71.1893.45.8, don Dodds.

Ouvrir la boîte de Pandore

Que dit la France ? Depuis juillet, le gouvernement ne s'est pas manifesté. Silence radio. Idem au musée du Quai Branly, où l'on se pliera de toutes façons aux consignes de la tutelle, le ministère de la Culture. Le dossier est actuellement à l'étude dans les ministères, aux Affaires étrangères et Rue de Valois. Faut-il rendre ou non ? Le débat sur la restitution

des œuvres est complexe, mêlant des questions d'éthique, de législation, d'histoire et de conservation. Jusqu'à présent, les seules pièces rendues aux pays qui en avaient fait la demande furent la Vénus hottentote, retournée en Afrique du Sud, les têtes maories, restituées à la Nouvelle-Zélande, et le crâne du guerrier kanak Atai, rendu à sa tribu en Nouvelle-Calédonie. Trois cas particuliers concernant des restes humains, pour lesquels avait été votée une loi spécifique. Dans les textes législatifs, lorsqu'une pièce de musée est inscrite dans les inventaires des collections publiques, elle devient inaliénable. Le seul moyen de l'en sortir est le déclassement, une procédure rarissime et compliquée. Du côté du droit international, la convention de 1970 de l'Unesco sur le pillage des œuvres d'art ne peut pas être mise en œuvre dans ce cas : elle n'est pas rétroactive et ne s'applique donc pas avant 1970. En France comme en Europe, les positions restent crispées sur les restitutions. La question est taboue et équivaut à ouvrir la boîte de Pandore.

Le British Museum s'est, par exemple, toujours refusé à restituer les frises du Parthénon à la Grèce. En Amérique du Nord, au contraire, les lois protègent scrupuleusement les Native (Indiens) et obligent à restituer. Les ethnologues évoquent avec frémissement le cas d'une pièce de musée rendue à une communauté indienne, qui fut aussitôt mise en terre. Au Bénin, plus d'un siècle après la chute de la monarchie aboméenne, Béhanzin est plus que jamais populaire, comme symbole du héros résistant au colonisateur. Le dernier roi d'Abomey a ses timbres, ses posters, ses statues sur les places publiques. En 2006, pour le centenaire de sa mort, le jeune musée du Quai Branly prêtait une cinquantaine de pièces les plus symboliques du royaume d'Abomey à la Fondation Zinsou, à Cotonou. Notamment un trône royal et les deux grandes statues du roi-lion et de son fils-requin. 275 000 visiteurs vinrent découvrir leur patrimoine.

Telerama

Brèves

Louison éditions rachète la librairie du Globe

L'emblématique librairie russe de Paris vient d'être reprise par la jeune maison d'édition spécialiste de la littérature russe contemporaine.

La librairie Le Globe, qui diffuse la culture russe à Paris depuis 1952, a été rachetée par Louison Editions, jeune maison d'édition spécialisée

dans la littérature russe contemporaine.

Pour la librairie installée depuis 1998 sur 130 m² boulevard Beaumarchais, dans le 3^e arrondissement de la capitale, cette reprise répond au besoin de trouver un partenaire solide.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupérisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casler N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

En application du projet PDGM financé par la Banque mondiale

La Faculté des Sciences va bientôt former des professionnels du secteur minier

Late Pater

Le 9 août 2016, la Banque mondiale lançait à Lomé le Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), sur une durée de 5 ans (2016 – 2020), avec pour objectif d'attirer davantage des investisseurs vers les ressources minières du Togo. Avec un crédit de la Banque mondiale d'un coût d'environ 8,777 milliards de francs Cfa, le PDGM doit également permettre au Togo de rationaliser les principales structures institutionnelles du secteur des industries extractives, en vue de renforcer leur efficacité et leur redevabilité. Son lancement va renforcer l'efficacité et une gestion durable des industries extractives. Il s'agit de « promouvoir une meilleure gouvernance du secteur industriel et de soutenir une meilleure gestion des aspects environnementaux », indique-t-on. Il est ainsi affirmé que le Projet de développement et de gouvernance minière constitue un plus pour le développement du Togo. Il va, en effet, accompagner les structures de l'Etat à surmonter les difficultés liées au marché des matières premières. Il prévoit aussi un audit environnemental de la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT) et devra faciliter un dialogue régulier entre l'administration et les communautés du site. Le PDGM va, enfin, appuyer les efforts du gouvernement togolais dans la redynamisation de l'exploitation efficiente des nouvelles ressources. Le marbre, le fer ou en-

core les phosphates carbonatés sont concernés.

En application du PDGM, le gouvernement togolais se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour l'appui au secteur de l'éducation au niveau de la Faculté des Sciences (élaboration d'un cahier des charges pour le développement des curriculums de géologie minière et de chimie analytique au département de géologie et de chimie à la faculté des sciences de l'université de Lomé). Les services attendus du consultant à recruter concernent, pour la **phase I**, un rapport sur l'analyse des opportunités et faiblesses des formations offertes par la Faculté des sciences (FDS) ; une évaluation de l'offre de formation académique dans les universités de la sous-région et analyse du potentiel de partenariats ; une évaluation du curriculum proposé par la FDS et une proposition de formations spécialisées pour préparer des professionnels du secteur minier et pour améliorer la qualité de l'instruction. Et pour la **phase II**, une proposition d'outils et des équipements d'étude et d'enseignement appropriés aux formations proposées ; une proposition actualisée du curriculum des filières Géologie minière et Chimie ; des projets de termes de référence (actualisation du curriculum et appui à la formation professionnelle) ; une proposition d'un système de suivi et évaluation du soutien à la FDS et d'un plan de travail budg-



Marc D. Ably-Bidamon, Ministre des Mines et de l'Energie

tisé.

L'avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant individuel est en cours. Et ce, jusqu'au **14 novembre 2016** au plus tard, à 10 heures précises. La mission est prévue pour une durée totale de quatre mois. Le délai de réalisation des prestations est estimé à environ deux mois. Le délai d'exécution court à compter de la date de notification du contrat approuvé. Le consultant individuel doit avoir un niveau minimum de BAC+8 (PhD) en éducation, droit, gestion d'administration, sciences sociales et/ou économiques, sciences fondamentales ; avoir une connaissance approfondie du système universitaire togolais et celui des pays de la sous-région (Afrique de l'ouest francophone et/ou anglophone) ; avoir une

connaissance approfondie du secteur minier et des activités connexes. Avoir une expérience en ingénierie de la formation sera un

atout, en plus d'excellentes qualités de communication et de rédaction. Les consultants intéressés doivent fournir les informations requises et d'expérience pertinente qu'ils disposent des qualifications requises et d'expérience pertinente pour exécuter ces services. Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates pour l'exécution de la mission. Ce consultant sera invité à soumettre une proposition technique et financière, puis à négocier le contrat. L'attention des consultants intéressés par la mission doit également porter sur les Directives qui décrivent les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être fournies en trois exemplaires dont un original. Bon à noter : seul le consultant retenu sera consulté.

A noter qu'en 2014, les exportations du secteur extractif représen-

taient 22% du total des exportations. De plus, malgré les tendances globales des prix des minerais à la baisse, le Togo continue d'attirer les investisseurs et le nombre de permis d'exploration n'a pas cessé de croître depuis 2011. Selon un document récapitulatif du ministère en charge du secteur, depuis 2010, plus de cent cinquante (150) permis de recherche, couvrant une superficie cumulée d'environ 150.000 km² (soit 24% du territoire), ont été attribués à des sociétés minières privées sur des sujets divers comme le manganèse, le nickel, le chrome, le zinc, l'uranium, l'ilménite, le fer, les pierres ornementales, les pierres marbrières, les matériaux de construction, l'or et les phosphates. Le PDGM appuiera la promotion de la sous-traitance nationale afin d'intégrer les petites et moyennes entreprises nationales dans la chaîne des valeurs de l'industrie minière.

Démarrage effectif de la rentrée scolaire 2016-2017

La décrispation

Repoussée de trois (3) semaines en raison de la tenue à Lomé du Sommet de l'Union africaine sur la Sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, les élèves et enseignants ont repris le chemin de l'école ce lundi 17 octobre sur toute l'étendue du territoire nationale.

Dans son discours d'encouragement adressé aux élèves et aux enseignants, le ministre des Enseignements primaire et secondaire et de la formation professionnelle, Pr Komi Paalamwé Tchakpélé, a souhaité une bonne reprise des classes à tous ceux qui auront pour deuxième demeure l'école pendant les neuf prochains mois...

De tout côté et dans toutes les rues de la capitale togolaise, on a constaté, sac en main ou au dos, les élèves des établissements publics et privés, en uniforme, reprendre le chemin de l'école avec dévouement.

« Vous êtes la pupille de la nation, vous êtes notre trésor et vous êtes surtout ce que nous avons de plus cher pour notre pays. A ce titre, le gouvernement prête une attention particulière à votre réussite scolaire et à votre avenir. Comme vous le savez, la réussite se trouve au bout de l'effort et se prépare, elle s'acquiert. Mettez-vous donc au travail dès ce 17 octobre 2016 avec beaucoup de courage et d'abnégation. Evitez les comportements à risque, soyez les filles et fils dignes d'assurer notre relève et de faire de notre pays le Togo ce dont nous rêvons tous », a lancé le ministre dans son message de circonstance aux élèves.

Tout en exhortant les milliers d'élèves au travail, le ministre réitère l'attention « particulière » que leur accorde le gouvernement. Et plus particulièrement aux enseignants qui ont la lourde charge de les instruire et de les former. Il n'est donc pas superfluo de rappeler que des enseignants avaient annoncé un mouvement de grève à cette rentrée du fait de certaines de leurs revendications non satisfaites par l'Etat.



Pr Komi Paalamwé Tchakpélé, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire et de la formation professionnelle

A la suite de cela, ils étaient rentrés en discussion avec les autorités et de bonnes résolutions ont été prises pour faire rétracter les enseignants.

En effet, la principale revendication concernait les « primes de rentrée » communément appelées dans le milieu « primes d'équipement ». Et selon le ministre, les discussions engagées par le gouvernement depuis quelques années au sein du cadre permanent de concertation pour améliorer les conditions de vie et le cadre de travail des enseignants se sont poursuivies tout au long de l'année scolaire dernière et ont porté notamment sur trois points essentiels :

- la mensualisation des primes de bibliothèque et de rentrée

- l'intégration des enseignants auxiliaires dans le cadre des fonctionnaires de l'enseignement en application du nouveau statut général de la fonction publique et de son décret d'application

- et la finalisation du projet de statut particulier des personnels de l'enseignement.

Pour le compte de cette année, le ministre a fait savoir qu'à titre ex-

ceptionnel, face aux préoccupations exprimées par les fédérations des syndicats des enseignants et dans une volonté de conciliation et de compromis, l'Etat va procéder de nouveau au paiement en une seule tranche des primes de bibliothèque et de rentrée et ce, avant la fin de ce mois d'octobre. Par conséquent, ajoute-il : « la mensualisation de ces primes a été reportée et prendra effet à partir du 1^{er} juillet 2017. » A cela s'ajoute le projet de création de coopérative d'épargne et de crédit des enseignants qui est actuellement très avancé et qui pourra connaître un démarrage effectif des activités d'ici le mois de décembre prochain.

Sur l'intégration des enseignants auxiliaires, il a plutôt exhorté les centrales syndicales et les syndicats à accélérer l'intégration diligente des enseignants auxiliaires dans la fonction publique conformément à la loi N° 2013-002 portant statut général de la fonction publique et à son décret d'application.

Et enfin, au nom du gouvernement, il réaffirme la volonté de poursuivre le dialogue global structuré et soutenu notamment au sein du

(suite à la page 7)

Projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou...

Encore 2 jours pour attribuer les services d'audit comptable et financier

Le Togo a reçu un financement du Fonds africain de développement afin de couvrir le coût du Projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos Phase I et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de prestations de service d'audit comptable et financier du projet. A cette fin, la Direction générale des travaux publics invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services requis. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, d'établissement de la liste restreinte et la pro-

cédures de sélection seront conformes aux règles et procédures pour l'utilisation des consultants de la Banque africaine de développement. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. A la suite de l'évaluation, une liste restreinte de six cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante, c'est-à-dire le ministère des Infrastructures et des transports. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un cabinet sera sélectionné selon la méthode de moindre coût. Afin d'apprécier la qualification du personnel professionnel employé à temps plein, les candidats fourniront les copies des diplômes d'au moins quatre employés les plus qualifiés et les contrats les liant au cabinet.

Pour les cabinets communautaires, les candidats devront présenter la carte d'opérateur économique

en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ; extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ; attestation de non faillite datant de moins de trois mois ; quitus fiscal datant de moins de trois mois ; attestation de l'inspection du travail et des lois sociales datant de moins de trois mois ; attestation de la Caisse nationale de sécurité sociale datant de moins de trois mois ; attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation. Pour les cabinets étrangers : extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ; attestation de non faillite datant de moins de trois mois ; attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011). A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées. Les expressions d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **20 octobre 2016**.

Mise en œuvre du Programme d'appui à la décentralisation (PAD) Le groupement AZ-Consult/BETRA/ GERMS pour s'assurer des besoins des villes de Tsévié, Kpalimé et Sokodé

Jean Afolabi

Au terme d'un avis d'attribution définitive de marché publié le 20 septembre 2016, le groupement AZ-CONSULT/BETRA/GERMS a été retenu pour l'analyse des besoins et études techniques et architecturales pour propositions de projets de marchés fonctionnels pour les communes de Kpalimé, Tsévié et de Sokodé au Togo. Le choix de ce groupement, devant ses concurrents, a été fondé sur la Qualité et le Coût, précise l'avis, qui indique un montant du marché à 82 440 582 francs Cfa. Ceci entre dans le cadre de la réalisation de la Composante 1 du Programme d'appui à la décentralisation (PAD) relative aux Constructions/réhabilitations des infrastructures économiques prioritaires. Avec un marché entré en vigueur le 3 octobre dernier, AZ-CONSULT/BETRA/GERMS dispose d'un délai d'exécution de cinq (5) mois, à fin février 2017.

En rappel, l'autorité publique et les partenaires techniques et financiers ont procédé, début février 2015 à Lomé, au lancement du Programme d'appui à la décentralisation (PAD) au bénéfice de trois communes du Togo que sont Tsévié (au sud), Kpalimé (sud-ouest) et Sokodé (au centre). Le projet concerne le renforcement de ces villes secondaires afin qu'elles deviennent des pôles de croissance régionaux et qu'elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Le PAD est décliné particulièrement en trois composantes, à savoir la promotion des circuits économi-

ques de proximité, le renforcement des capacités des administrations communales et autres acteurs locaux pertinents, et la mise en place et la gestion pérenne d'un système innovant de suivi-évaluation par les citoyens, avait indiqué l'Agence d'exécution de travaux urbains au Togo (Agetur-Togo), maître d'ouvrage délégué du projet.

Le PAD, dont la mise en œuvre a démarré le 10 novembre 2014, est évalué à 3,814 milliards de francs Cfa, avec une contribution de l'Etat togolais de 491,967 millions de francs, et des communes bénéficiaires de 42,637 millions de francs. Le gros du financement est apporté par la KfW, la Banque de développement allemande, soit 3,279 milliards de francs. Il sera exécuté sur une durée de 55 mois.

En exemple, dans la commune de Tsévié, dont la contribution au projet sera d'environ 12,277 millions de francs, il a été identifié de reconstruire l'abattoir frigorifique – totalement dégradé –, ainsi qu'un marché et la gare routière. Le relais de la commune sera également réhabilité. «C'est une enveloppe qui tourne autour de 800 millions de francs pour ma ville», indiquait le maire de la commune de Tsévié, Bruno Loglo. La contribution des deux autres communes au Programme d'appui à la décentralisation est de 16,136 millions de francs et 14,288 millions de francs respectivement pour Sokodé et Kpalimé, à piocher sur leurs budgets 2014 et 2015.

L'exploitation, la gestion, l'opération, l'entretien et la maintenance des trois composantes du PAD incomberont aux communes des

villes ciblées et l'Union des communes du Togo (UCT). Les dépenses pour l'entretien et la maintenance des projets seront assurées par les recettes y relatives. Pour ce faire, les capacités des administrations communales et autres acteurs locaux pertinents seront renforcées, en concertation avec la GIZ, en matière d'identification des projets et planification participative des infrastructures (à travers un comité de coordination local), l'exécution d'appels d'offres, la maîtrise d'ouvrage, la génération et le recouvrement de revenus... Il sera mis en place un système innovant de suivi-évaluation géré de façon pérenne par les citoyens en incluant, le cas échéant, une recherche d'accompagnement indépendant, afin de renforcer la transparence des processus d'administration locale et de promotion de la participation à l'échelle locale.

La supervision et la réalisation du projet seront du ressort du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. Pour assurer un déroulement rapide, professionnel et une bonne qualité du projet, le ministère de l'Administration territoriale délègue sa maîtrise d'ouvrage à l'Agetur-Togo. Le Programme d'appui à la décentralisation est l'un des fruits de la reprise de la coopération allemande, au même titre que le financement du petit contournement de Lomé (15 millions d'euros, à savoir 13 millions de KfW et le reste de l'Etat togolais).

Mise en réseau de 16 pays du Golfe de Guinée Partage d'informations sur la sécurité maritime à travers le projet GoGIN

* **GoGIN va couvrir 6 000 km de côtes, du Sénégal à l'Angola pendant 4 ans.**
* **L'exemple du Togo cité en matière d'organisation et d'équipement.**

A la veille de sa participation au Sommet de Lomé, le Commissaire européen pour l'Environnement, les affaires maritimes et la pêche, Karmenu Vella, a procédé le vendredi 14 octobre 2016 au Village des Partenaires, sur l'esplanade du Palais des Congrès, au lancement officiel par l'Union européenne et le Danemark du projet visant à développer un Réseau inter-régional sur la Sécurité Maritime dans le Golfe de Guinée (GoGIN). Le projet GoGIN, cofinancé par l'Union européenne et le Danemark, respectivement à hauteur de 7,5 million d'euros et 1,8 million d'euros, soit un total de 6,091 milliards de francs Cfa, soutiendra la mise en réseau et le partage d'information entre les mécanismes nationaux et plateformes de coordination régionale de sécurité maritime mis en place dans les pays du Golfe de Guinée, indique un communiqué. Le nouveau projet, qui couvre 6 000 kilomètres du Sénégal à l'Angola, s'inscrit dans la continuité du processus de Yaoundé et dans le cadre de la Stratégie et le Plan d'Action de l'UE pour le Golfe de Guinée, adoptés en 2014. La mise en œuvre opérationnelle du projet, à partir du mois de novembre, sera effectuée par Expertise France, une structure rattachée au ministère français des Affaires étrangères.

Pour le Commissaire Vella, «la lutte contre la criminalité maritime et la promotion de la sécurité maritime est vraiment un défi que l'Afrique et l'Union européenne doivent relever main dans la main». L'action de l'UE dans ce domaine se



Karmenu Vella, Commissaire européen pour l'Environnement, les affaires maritimes et la pêche

fonde sur une approche intégrée liant les défis à relever en matière de sécurité, de gouvernance et de développement en mer comme à terre et met à profit les enseignements tirés de l'expérience dans la Corne de l'Afrique. «Le coût de la piraterie dans le Golfe de Guinée en 2014 est estimée à près de 1 milliard de dollars. Mais en réalité, le prix global de l'insécurité maritime est bien plus important, notamment en termes d'emplois supprimés dans l'UE, mais plus encore en Afrique», a-t-il conclu.

Interrogé par L'UNION, Hubert Bakai, Chef de cabinet au Haut conseil pour la Mer à la Présidence de la République, affirme : «Ce projet est dans la continuité d'un précédent projet que l'Union européenne a conduit à terme. Il s'agira, dans sa mise en œuvre, de rendre opérationnels les centres régionaux d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale – CRESMOA et CRESMAC –, et les centres de coordination au niveau des deux régions». L'exemple du Togo en matière d'organisation et d'équipe-

ment pour la sécurité maritime est notamment cité qui inspire d'autres Etats comme le Bénin et la Côte d'Ivoire. Le pays est rangé dans la zone maritime de coopération («zone maritime pilote E») regroupant le Nigeria, le Niger, le Bénin et le Togo, sous le centre de coordination maritime (le CRESMAO).

D'après les explications de Bertrand Barbe, directeur général adjoint d'Expertise France, le projet «permettre un partage d'informations entre les centres régionaux pour la sécurité maritime. Partage d'information qui permettra de réagir rapidement pour contrer les attaques maritimes. Ce programme va être accompagné d'un programme de formation, une formation de 4 ans sur mer et des équipages». Il est attendu, selon lui, que le projet puisse mettre en place «des accords de partenariat entre les pays, voire même des accords sur les eaux territoriales, que certains pays puissent intervenir en concertation avec d'autres. Précisément, il s'agit de faire en sorte que tous les systèmes d'information se parlent. Cela veut dire que lorsqu'un matériel a été acheté par un Etat, il n'est pas forcément compatible avec un autre. Il faut que les pays qui disposent de matériels plus sophistiqués que les autres puissent partager les informations. Et cela doit se faire sur des systèmes d'information compatibles, compatibles avec le protocole d'intervention».

Le Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) a été installé à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, et le Centre de coordination (CIC) à Yaoundé, au Cameroun. Tous les Etats riverains du Golfe de Guinée ont adopté la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 qui définit juridiquement la piraterie. Le Nigeria est en train de passer une loi criminalisant la piraterie et s'est lancé dans des opérations anti-piraterie en musclant ses capacités militaires de surveillance et d'intervention en mer. Toutefois, beaucoup reste à faire pour mettre en place l'architecture de sécurité maritime définie dans la feuille de route de Yaoundé.

Besoins de financement à court terme du Togo

Le Trésor public à la recherche de 30 nouveaux milliards jeudi prochain

L'agence UMOA-Titres et le Trésor du Togo portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession, le jeudi 20 octobre 2016, d'obligations du Trésor d'un montant de 30 milliards au taux d'intérêt de 6,50%, sur une durée de 84 mois. L'échéance est logiquement attendue le samedi 15 juillet 2023. La valeur nominale unitaire est fixée à 10 000 FCFA. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances, indique-t-on à l'agence UMOA-Titres.

Le remboursement de ces obligations se fera par amortissement annuel constant après un différé de trois (3) ans. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,5% l'an dès la

première année, précise l'avis.

En rappel, le Trésor du Togo a déjà bouclé quatre émissions, au cours du premier trimestre (dont une d'obligations), une émission d'obligations le 25 avril et une sixième le 25 mai dernier. Pour le compte du troisième trimestre, 33 milliards ont été déjà mobilisés le 14 juillet dernier, contre 30 milliards sollicités par le Togo. Ce qui porte à **204,326 milliards** le montant total récoltés par le Togo au cours des sept opérations. Avec les 35 milliards recueillis par l'émission de bons du 29 septembre – la septième opération de l'année 2016 –, le Togo en est à **239,326 milliards** récoltés sur le marché financier régional pour le financement des actions du gouvernement. Si les obligations de jeudi prochain venaient à être couvertes entièrement, le Trésor public aura récolté **269,326 milliards**.

Au Togo, suivant une note d'in-



Mashoud Yérima Amadou, Directeur Général du Trésor Public

formation de l'agence Umoa-Titre, l'activité économique reste globalement bien orientée. La croissance du PIB réel en 2016 est attendue à 5,4%. Au niveau de la demande globale, la croissance serait essentiellement portée par les investissements public et privé. Au terme

des six premiers mois de l'année 2016, le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation est de 1,9%.

Au titre des finances publiques, les recettes totales de l'Etat sont de 301,3 milliards de FCFA au terme des six premiers mois de 2016,

en progression de 16,2%, et les dépenses totales se situent à 349,1 milliards de FCFA, en hausse de 17,6% par rapport à la même période de 2015. L'encours de la dette publique a progressé de 2,8%, passant de 1.475,4 milliards de FCFA à fin décembre 2015 à 1.517,2 milliards de FCFA à fin juin 2016. La dette extérieure représente 44,0% de la dette publique totale.

Sur le plan monétaire, les crédits à l'économie et la masse monétaire à fin juin 2016 régressent respectivement de 2,2% et 1,6% par rapport à fin décembre 2015. S'agissant du commerce spécial, les échanges commerciaux du Togo au premier semestre 2016 comparés à la même période de 2015 sont marqués par une régression des exportations, une progression des importations et une aggravation du déficit commercial.

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

Le clap de fin de Jonathan Ayité

Absent de la sélection nationale togolaise depuis juin dernier, Jonathan Ayité, l'attaquant togolais d'Alanyaspor (D2 turque) a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale.

Hervé A.

"Cette décision résulte d'une réflexion personnelle due à plusieurs facteurs car je pense qu'aujourd'hui, je ne suis plus en mesure de m'investir pleinement pour la sélection. Étant donné le peu d'attention qu'on me porte aujourd'hui et vu les nouveaux projets dont je ne fais plus partie, cela me renforce dans l'idée de me consacrer à d'autres aspirations et d'autres orientations dans ma vie professionnelle et ma vie d'homme tout simplement", a écrit l'ancien de Brest dans un courrier qu'il dit avoir envoyé à la Fédération Togolaise de Football depuis le 28 septembre 2016.

Depuis l'arrivée de Claude Le Roy en avril dernier, Jonathan Ayité (24 sélections pour 6 buts) n'a obtenu qu'une convocation (ndlr: en juin dernier contre la Zambie et le Libéria) mais qu'il n'a pu honorer en raison d'une blessure. Le dernier match de Jonathan Ayité avec le Togo sera donc celui de la 4e journée des éliminatoires de la CAN 2017 à Lomé (le Togo a fait match nul 0-0 contre la Tunisie).

Jonathan Ayité s'en va mais restera un grand supporter de la sélection nationale. "Croyez-moi, cette décision a été une des plus difficiles à prendre car je suis viscéralement attaché au maillot des Eperviers. Je tenais à travers ce courrier et par votre voix à remercier le peuple Togolais et les supporters de l'équipe nationale de football pour leur soutien sans faille et de toute l'affection à mon égard durant toute ma carrière internationale", a-t-il conclu.

Lundi, la Fédération Togolaise de Football, pour sa part, a indiqué n'avoir reçu aucune correspondance du



joueur, tout en précisant que "le choix des joueurs en sélection nationale relève de la compétence exclusive du sélectionneur national".

Une éclosion tardive

Formé à Bordeaux, Jonathan Ayité évolue en CFA2 avec le Stade Bordelais lors des saisons 2004-2005 et 2005-2006 avant d'intégrer l'équipe réserve des Girondins de Bordeaux en CFA. Puis il s'entraîne avec le groupe professionnel lors de la saison 2006-2007, mais ne se voit pas proposer de contrat en fin de saison.

En juillet 2007, il s'engage pour deux saisons avec le Stade brestois. Lors de la saison 2007-2008 de Ligue 2, il inscrit 6 réalisations en 26 rencontres. Mais c'est au Nîmes Olympique qu'il se révélera. Après un début de saison 2008-2009 en

demi-teinte, où il se retrouve rapidement relégué sur le banc, il s'engage au mercato hivernal au Nîmes Olympique, toujours en Ligue 2, pour six mois avec une option pour une saison supplémentaire en cas de maintien.

Il participe à la remontée du club lors de la deuxième partie de saison, et permet de le sauver de la relégation en inscrivant notamment 4 buts en 18 rencontres. En juillet 2009, il signe pour 3 ans supplémentaires avec le club gardois.

Lors de la saison 2009-2010, il est le meilleur buteur du club nîmois avec 16 buts toutes compétitions confondues. Il est aussi le 12e buteur de Ligue 2 avec 11 buts et forme alors un duo d'attaquant reconnu avec Jean-Jacques Mandrichi. A 24 ans, il perce ainsi tardivement au haut

niveau et est alors convoité par quelques clubs plus huppés.

Il redémarre la saison 2010-2011 sur le même rythme que la précédente, et même si ses performances sont moins impressionnantes en fin d'année 2010, il continue d'attirer les recruteurs de l'élite. Il retournera à Brest où il a fait des débuts encourageants. Mais très fréquemment blessé au cours de la saison 2011-2012, il ne joue plus beaucoup (6 matchs, 0 but).

En 2013-2014, il dispute le championnat de Ligue 2 avec le Stade brestois. Il connaît une saison difficile notamment marquée par sa prise en grippe par le public armoricain qui le trouve suffisant et peu performant. En fin de contrat à la fin de cette année, il n'est pas conservé. Le joueur rejoint Alanyaspor, club de deuxième division turque en juillet 2014.

Le coup de sang de Didier Drogba

À la lutte pour une place qualificative pour les playoffs de Major League Soccer, la formation canadienne de l'Impact Montréal a vécu un week-end agité. Opposée au grand rival du FC Toronto, l'équipe de Didier Drogba n'a pu faire mieux qu'un match nul (2-2), et tout ça sans son buteur star. Un coup dur pour l'Impact puisque Drogba affiche une feuille de route de 21 buts en 33 rencontres de championnat depuis qu'il a rejoint la franchise nord-américaine en 2015. Une absence officiellement justifiée par un souci au dos pour l'Ivoirien.

Mais en réalité, Drogba a boudé. Titulaire habituel, l'ancien joueur de Chelsea aurait dû jouer ce choc. Seulement, son entraîneur, Mauro Biello, avait décidé de lui faire démarrer la rencontre sur le banc. Un choix que n'a pas accepté l'Ivoirien comme l'a confirmé son coach en conférence de presse après le match.

Bien décidé à privilégier l'intérêt de l'équipe aux caprices de sa star, Biello ne compte pas pour autant envenimer les choses avec son buteur vedette. Seulement, d'après la chaîne de télévision canadienne TVASports, cet épisode refléterait plusieurs tensions entre l'entraîneur et certains de ses joueurs par rapport à des questions de temps de jeu.

La CAF veut établir une carte Santé pour les footballeurs africains

Le dossier d'une carte de santé pour les footballeurs africains est un projet très avancé. Elle concernerait tous les joueurs africains y compris ceux évoluant hors des frontières et qui participent aux compétitions en Afrique. La révélation en a été faite par le secrétaire-général de la Confédération Africaine de Football, Hicham El Amrani à l'occasion du 5e Congrès médical qui s'est tenu du 14 au 16 octobre au Caire.

La CAF a souhaité attirer l'attention sur la nécessité d'avoir un football propre basé sur une lutte impitoyable contre le dopage et contre les tricheries sur l'âge, ainsi qu'un suivi sur l'état physique des joueurs afin d'éviter, si possible, les accidents cardiaques par exemple.

Pour Adoum Djibrine, membre du Comité exécutif de la CAF et président de la commission médicale, "les travaux ont favorisé l'avancée du dossier en mettant en exergue les immenses progrès réalisés par la science et la technologie".

Plus de 80 membres de personnel médical représentant les 54 associations nationales affiliées à la CAF, ont assisté au Congrès qui a duré trois jours et qui était la cinquième du genre depuis 2005.

Aubameyang pour une deuxième couronne ?

La CAF a dévoilé samedi une liste sans surprise de 30 nominés pour le titre de joueur africain de l'année qui sera remis le 5 janvier prochain. Sacré l'an passé, Pierre-Emerick Aubameyang fera cette fois sans la concurrence de Yaya Touré, qui paie son temps de jeu inexistant à Manchester City et qui ne fait pas partie de la liste.

Lauréat controversé l'an passé, le Gabonais est candidat à sa propre succession puisqu'il apparaît évidemment dans la liste des 30 nominés pour l'édition 2016 du joueur africain de l'année dévoilée ce samedi par la CAF. Sans surprise, Riyad Mahrez, Islam Slimani, Cédric Bakambu, Sadio Mané et Kalidou Koulibaly sont présents eux aussi dans la liste et feront office de principaux concurrents à la Panthère.

A noter l'absence remarquée mais logique de Yaya Touré, vainqueur quatre fois consécutives entre 2011 et 2014 mais qui n'a joué qu'un match cette saison avec Manchester City. A noter aussi la présence de 3 joueurs des Mamelodi Sundowns (Onyango, Dolly, Billia) vainqueurs 3-0 du Zamalek samedi en finale aller de la Ligue des champions et qui placent même 5 éléments dans la liste des 25 nominés pour le titre de joueur africain de l'année basé en Afrique.

Le grand gagnant sera connu le 5 janvier prochain lors de la cérémonie des Glo CAF Awards. 4 collèges électoraux seront invités à voter pour le désigner : les membres de la Commission des médias de la CAF ; les membres du Comité technique et de développement de la CAF ; un groupe de 20 experts (journalistes, consultants TV) ; et les associations membres de la CAF via les sélectionneurs de l'équipe nationale ou le directeur technique national.

Alain Perrin à nouveau candidat chez les Fennecs

L'entraîneur français Alain Perrin a de nouveau fait acte de candidature au poste vacant de sélectionneur de l'Algérie, et a rencontré dans cette optique le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua. «J'ai rencontré M. Raouraoua vendredi dernier; nous avons discuté et là je suis dans l'attente», a révélé lundi l'ancien entraîneur de Marseille (2002-04), Lyon (2007-08) et de la sélection chinoise (2014-16) au quotidien sportif Compétition.

«J'étais content qu'il me reçoive car il faut savoir que j'étais candidat en mars dernier après le départ de Christian Gourcuff», a précisé Perrin en expliquant qu'à l'époque, il avait envoyé un CV et une lettre de motivation mais n'avait pas rencontré les dirigeants de la FAF. Le technicien français de 60 ans postule à la succession du Serbe Milovan Rajevac, qui a démissionné la semaine dernière trois mois seulement après avoir succédé à Christian Gourcuff.

Sous la conduite de Rajevac, l'Algérie a raté son entame des qualifications au Mondial 2018 et devra rapidement se rattraper dans une poule de la «mort» où elle côtoie le Nigeria, le Cameroun et la Zambie. En attendant la désignation d'un nouveau sélectionneur, les entraîneurs adjoints Nabil Neghiz et Yazid Mansouri sont aux commandes des Verts.

FIFA 2.0:

Une vision pour l'avenir du football

Le Président de la FIFA Gianni Infantino a présenté ce 13 octobre "FIFA 2.0 : une vision pour l'avenir du football". C'est la première fois dans l'histoire de l'organisation qu'une telle stratégie visant à développer le football, améliorer l'expérience des supporters et des joueurs, et bâtir une institution plus forte est dévoilée au grand public.

C'est une "feuille de route" qui est censée fixer les objectifs de la Fédération internationale de football (FIFA) jusqu'au Mondial 2026. Soit pour une décennie. Ce document intitulé "FIFA 2.0 : la vision pour le futur" a été présenté, jeudi 13 octobre, par le Suisse Gianni Infantino, numéro un de l'instance planétaire, lors d'une réunion de son conseil (ex-comité exécutif) désormais élargi à 37 membres. Au siège de l'organisation, à Zurich, le patron du foot mondial a énuméré les grandes lignes de ce plan pour "étendre efficacement le jeu, améliorer l'expérience footballistique des fans et des joueurs et construire une institution plus solide".

En publiant ce qui est présenté comme "un document vivant qui n'est pas définitif", le nouveau patron de l'organisation entend inscrire son règne dans la durée, fixer des objectifs sur le long terme et surtout mettre en valeur sa propre action, se posant ainsi en réformateur.

Dans ce document, envoyé aux



Gianni Infantino, Président de la FIFA

associations membres, Infantino promet de distribuer 4 milliards de dollars aux 211 fédérations nationales membres de l'organisation "pour le développement du football sur la prochaine décennie".

Elu le 26 février après la suspension de son prédécesseur et compatriote Sepp Blatter, l'Helvète en-

tend verser 100 millions de dollars annuels pour "professionnaliser l'administration du football" et 315 millions de dollars pour "encourager le développement du football féminin".

Gianni Infantino souhaite, en outre, "accroître le nombre de pratiquants, de 45 à 60 % de la population mondiale". Son objectif est de

doubler le nombre de femmes qui jouent au foot en 2026, en atteignant le seuil de 60 millions de pratiquantes. Celui qui avait promis de "restaurer la crédibilité de la FIFA", minée par une litanie d'affaires de corruption, veut changer le mode de contrôle de la billetterie du Mondial en la plaçant sous la tutelle de la Fédération internationale. Un groupe de travail est censé se pencher sur cette question "avant le Mondial 2022 au Qatar".

Gianni Infantino veut par ailleurs transformer le comité d'organisation local (LOC) des Mondiaux en une "cellule de management centralisée", qui "garantit un contrôle de l'argent de la FIFA". Dans cette optique, un groupe de travail sera ainsi mis en place "à partir du Mondial 2022".

Entre autres mesures, le président de la FIFA veut réexaminer le processus d'attribution des Coupes du monde, renforcer la surveillance des flux d'argent, mettre en place un plan de communication etc.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

BA N° 3476/16 /CNSS/DG/DAI-SP

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

Le directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes que l'opération semestrielle de contrôle de vie en vue du paiement des pensions et rentes du premier semestre 2017, se déroulera du 07 novembre au 15 décembre 2016 sur toute l'étendue du territoire national.

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci-après :

LOCALITES	DATES DE CONTROLE	SITES DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après - midi
ZONE LOME	du 07 novembre au 15 décembre 2016	Dans les bureaux de la Bourse du Travail - CNTT en face de l'église Méthodiste de Hanoukôpé.	Tous les jours sauf les samedis et dimanches	
PREFECTURE DE L'AVE	du 1 ^{er} au 02 décembre 2016	Bureaux de la Préfecture de l'Avé (KEYE)		
PREFECTURE DU ZIO	du 05 au 09 décembre 2016	Relai de la Mairie de Tsévié		
ZONE ANEHO	du 07 novembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE ATAKPAME	du 07 novembre au 15 décembre 2016	Agence CNSS d'Atakpamé et dans les différentes préfectures de la zone	8 H à 13H	14 H à 17 H
ZONE SOKODE	du 07 novembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE KARA	du 07 décembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE DAPAONG	du 07 novembre au 09 décembre 2016	Agence CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la zone		

A cet effet, le directeur général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de contrôle de leurs localités de résidence munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité,
- La notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier contrôle de vie, portant les références du/des droit (s).

NB : Les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôle de la Bourse du Travail - CNTT, les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et de la Préfecture du Golfe sont invités à respecter le calendrier ci-après établi à leur intention :

Groupe de bénéficiaires	Site de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 26 279	BOURSE DU TRAVAIL - CNTT EN FACE DE L'EGLISE METHODISTE DE HANOUKOPE.	Du 07 au 11 novembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 26 280 et 39 079		Du 14 au 18 novembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 39 079		Du 21 au 25 novembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ FUCEC ➤ COOPECTRASSTO ➤ COOPEC-AD ➤ ORABANK 		Du 28 novembre au 02 décembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ CCP ➤ SPT ➤ UTB, ➤ ECOBANK ➤ BIA 		Du 05 au 08 décembre 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ BICI ➤ SIAB ➤ BANQUE ATLANTIQUE ➤ BRS ➤ BSIC ➤ DIAMOND BANK ➤ BOA 		Les 9, 12 et 13 décembre 2016
Tous les retardataires		Les 14 et 15 décembre 2016

Les pensionnés et rentiers résidant dans les préfectures du Zio, de l'Avé et dans les zones couvertes par les agences d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans les agences de la CNSS, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le directeur général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle, sera conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le directeur général invite les parents et amis des bénéficiaires concernés par le présent communiqué, à en faire une large diffusion auprès de leurs relations.

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME-TOGO
Tél (228) 22 25 96 96 Télécopie: (228) 22 51 99 26

BIA TOGO 00136280001 - 64
BTCI 05904200167 - 58
ECOBANK 7010231400063401

CCP-LOME 6310002011001000
BPEC 11354150018
Diamond Bank 223004172016-68

UTB 310040544004000
SIAB 01251104005071
ORABANK 030301992001-83

Fait à Lomé, le 112 OCT 2016

Pour le directeur général et
le directeur général adjoint


Agbokou
Agbokou

La loterie visa américaine

Un espoir pour les candidats à l'immigration

Dans un contexte de chômage structurel et au moment où la délivrance des visas ordinaires se fait de manière parcimonieuse au niveau de presque toutes les ambassades occidentales, la loterie américaine de visas est comme du pain béni pour bon nombre de jeunes togolais qui ne se privent pas de tenter leur chance.

Etonam Sossou

Le lancement depuis quelques jours de la loterie de visas américains, va encore mettre la puce à l'oreille des plus dubitatifs. «J'avais l'habitude de passer devant les cyber café de certains coins de la ville pour inscrire ceux qui veulent tenter leur chance à la loterie américaine de visas. Mais je n'avais jamais franchi le pas pour me faire inscrire. En octobre 2014, en écoutant l'interview de l'ambassadeur des Etats-Unis sur une radio de la place, cela m'a davantage convaincu de venir tenter ma chance», atteste, un jeune de 20 ans au look de rappeur américain qui va remplir cette année pour la troisième fois le formulaire d'ins-

cription à la loterie.

Les jeunes en majorité, saluent l'initiative de la mise en place de cette loterie de visas américains. Pour une jeunesse africaine qui, pour rejoindre l'Eldorado européen, a payé ces derniers mois un lourd tribut dans la mer en empruntant des pirogues de fortune, une telle initiative est forcément bien perçue. Et elle est gratuite en plus. «De nos jours, le visa est tellement difficile à obtenir dans les ambassades occidentales. Cette initiative des Américains est une bonne chose pour les jeunes africains dont une partie est morte dans l'océan. Ce que nous voulons, c'est que les autres occidentaux copient l'exemple des Usa», lance Clémentine, la quarantaine et qui rêve de

gagner à la loterie. Embouchant la même trompette, Jean Agbessi, la trentaine passée et qui se définit comme un «businessman», pense que la loterie de visas américains est un espoir pour les petits ouvriers qui ne peuvent pas avoir de visas ordinaires. «Car avoir un visa aujourd'hui demande beaucoup d'argent. C'est la croix et la bannière. Et comme ce sont les Américains, nous espérons'. C'est une excellente idée. Et aussi bien le gouvernement américain que les émigrés y gagnent. Car tout le monde connaît le dynamisme dont sont porteurs les émigrés. En même temps, le gouvernement des Etats-Unis aura une main d'œuvre qualifiée à bon marché au profit de son



économie», souligne Jean Agbessi. Avant de faire remarquer que la plupart de ceux qui désertent le pays, ont au minimum le Bac, sans compter tous les diplômés sans emploi ou les actifs aguerris qui s'en vont.

Cependant, un jeune rencontré dans un cyber et qui était venu prendre des informations, ne croit pas à cette loterie de visas américains. «C'est du marketing simplement. En plus, je n'ai pas de chance pour gagner à la loterie», dit-il. Et notre interlocuteur qui a préféré taire son nom, de confier qu'il a un grand frère qui est aux Usa depuis douze ans, mais qui n'est jamais revenu. «Avant, il appelait, mais maintenant il n'appelle plus. Pourtant, il a des papiers

légaux. S'il n'est pas revenu jusqu'à maintenant, à mon avis c'est qu'il lui manque de moyens financiers», déclare-t-il en s'élançant sur son scooter.

En tout état de cause, ce qui est manifeste, c'est la forte envie d'émigrer aux Etats-Unis de ces jeunes au chômage qui sont en majorité des diplômés sans perspective d'emplois et des travailleurs désabusés. Tous évoquent des raisons économiques pour justifier leur obsession de s'expatrier, en abandonnant parents, famille et amis derrière eux. «Je veux partir pour gagner de l'argent et revenir investir dans mon pays. Je n'ai nullement envie de rester éternellement en dehors de mon

pays. J'ai une famille et j'arrive difficilement à satisfaire ses besoins. Car ici, les temps sont durs et il n'y a d'espoir que cela change de sitôt», soutient un candidat à la loterie sous couvert de l'anonymat. En attendant de voir son rêve d'avoir le statut de sous couvert de l'anonymat. En attendant de voir son rêve d'avoir le statut de résident légal au pays d'Obama, notre interlocuteur continue à gagner son pain quotidien en tant que commerçant ambulancier.

De l'avis de Julien, un autre candidat à la loterie de visas américains, devenir commerçant est la seule perspective de travail qui s'offre à lui. «Mais si tout le monde vend, qui va acheter?», s'interroge-t-il. Le sort de Julien ressemble à celui de milliers de jeunes togolais sur qui la famille a placé beaucoup d'espoir, mais qui, conjecture difficile oblige, n'arrivent pas à réaliser ces attentes. «Tout le monde veut rester dans son pays et s'y réaliser. On n'émigre pas par plaisir. Mais, on y est contraint. Car chez nous, il n'y a pas de boulot», peste-t-il.

Insalubrité dans les rues et quartiers

Même les amendes ne dissuadent pas

A Lomé, tous les prétextes sont bons pour violer les interdictions. Les nombreux tas d'ordure qui jonchent les rues sont là pour démontrer l'insalubrité des pancartes

Bretelle Atikoumé-Klikamé à Lomé. Des véhicules sont garés contre une clôture. Malgré la pancarte indiquant "laverie interdite à cet endroit. Attention à la sanction", de jeunes gens frottent énergiquement la carrosserie et les roues des voitures. Des interrogations fusent sur les motivations qui poussent les usagers à enfreindre ainsi les consignes. Pour les laveurs, il s'agit d'un souci de réduction des charges. Ainsi, " nous venons laver les voitures ici car il y a de l'espace et il y a un forage d'eau juste à côté: ce qui fait que nous payons l'eau à moindre coût " déclare Rodrigue, un laveur de voiture rencontré sur place.

Quant aux propriétaires des véhicules, ils ont des motivations diverses. Pour Didier: "mes enfants vont à l'école pas loin d'ici. Je viens donc laver mon véhicule en attendant l'heure de sortie des classes". Victor par contre a un souci d'économie. "Moi je viens ici parce que je peux payer au prix qui me plaît" dit-

il. En fait, il n'y a pas de taux fixes dans ces laveries de rue. Le laveur laisse la latitude au client de payer le montant qui lui plaît. "En fonction de l'humeur du client, il peut me donner 200, 300, jusqu'à 1000fcfa, précise

Rodrigue le laveur. Face à cette accusation, un agent de la société chargée de la collecte des ordures ménagères à Lomé apporte des éclaircissements. D'après lui, par souci de propreté les frais généralement mensuels at-



tribus à chaque ménage sont à la portée de toutes les bourses.

Plus loin un individu urine au pied d'un mur, sans se soucier de l'écriteau indiquant " interdiction d'uriner ici". Sarais-on à lui est qu'il avait une envie pressante et qu'il n'a pas trouvé de toilettes publiques pour se soulager.

Prétextes justifiés ou non, une chose est sûre: la pose d'une plaque ne suffit pas à dissuader les loméens: il faut plus!

tribus à chaque ménage sont à la portée de toutes les bourses.

Plus loin un individu urine au pied d'un mur, sans se soucier de l'écriteau indiquant " interdiction d'uriner ici". Sarais-on à lui est qu'il avait une envie pressante et qu'il n'a pas trouvé de toilettes publiques pour se soulager.

Prétextes justifiés ou non, une chose est sûre: la pose d'une plaque ne suffit pas à dissuader les loméens: il faut plus!

Démarrage effectif de la rentrée scolaire 2016-2017

La décrispation

(suite de la page 3)

cadre permanent de concertation et avec tous les acteurs concernés en vue de rechercher les solutions durables à la question relative au statut particulier pour les personnels des enseignants ainsi que les autres préoccupations touchant le secteur de l'éducation.

Voilà qui a rassuré le corps des enseignants renforcé par 1.500 enseignants supplémentaires et 270 professeurs de collège, qui n'a pas que des droits mais également des devoirs. «Le gouvernement reste pleinement conscient de l'immensité de la tâche des enseignants. Les efforts pour améliorer leurs

conditions de vie et de travail dans un esprit de respect mutuel en privilégiant la concertation et le dialogue», a-t-il recommandé. Avant de conseiller que: «Malgré les difficultés inhérentes à votre métier, restez toujours maîtres de vous-mêmes et des modèles pour vos élèves et pour la cité, par votre assiduité au travail et par la recherche permanente de l'excellence dans l'exercice de votre métier, en vue d'assurer la réussite des élèves qui vous sont confiés».

Les élèves, 2.340.000 au total sur toute l'étendue du territoire national, de leur côté se disent bien préparés. «J'ai bien repris la rentrée et c'est parti pour neuf (9) mois

de cours. Je compte mettre le paquet pour réussir à la fin de mon cursus scolaire», a déploré Mlle Nadia, élève en classe de 3ème. «Je suis content de reprendre ce matin la classe, revoir mes camarades, car je suis déterminé à franchir la dernière étape cette année pour embrasser les études supérieures l'année prochaine», a confié Edith Kégbalo, élève en classe de 1ère G1.

Comme le gouvernement et les centrales syndicales ont joué à l'apaisement en faisant des compromis, nous ne pourrions qu'envisager une bonne année scolaire 2016-2017.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°407 DE LOTO KADOO DU 07 Octobre 2016

La LONATO a procédé vendredi au 408^e tirage du jeu Loto Kadoo.

C'est une véritable pluie de gros lots qui s'est déversée sur le pays, vendredi dernier. En dehors de LOMÉ c'est à Sokodé, Anié, Atakpamé, Tabligbo et Kpalimé que des gagnants de gros lots ont été enregistré.

Ainsi, les points de vente 1209, 2416, 20428, 20401 et 20024 situés à Sokodé, Anié, et Atakpamé ont recensé respectivement un gros lot de 1.250.000 FCFA, deux gros lots de 1.000.000 F CFA, un lot de 750.000 F CFA et un lot de 500.000 F CFA.

Les villes de Kpalimé et de Tabligbo se sont démarquées par un gros lot de 1.750.000 F CFA, un gros lot de 1.000.000 F CFA, un lot de 750.000 F CFA et un lot de 500.000 F CFA gagnés respectivement auprès des opérateurs 4020, 8021, 40047 et 8043.

Près de 46 millions de Francs CFA ont été remportés en termes de gros lots à Lomé. Cette somme est répartie en trois lots de 500.000 F CFA, douze lots de 750.000 FCFA, onze gros lots de 1.000.000 FCFA, deux gros lots de 1.250.000 FCFA, deux gros lots de 1.500.000 FCFA, deux gros lots de 1.750.000 FCFA, un gros lot de 2.000.000 FCFA, deux super gros lot de 2.500.000 FCFA, un super gros lot de 3.750.000 FCFA et un maxi gros lot de 4.500.000 FCFA gagnés sur les points de vente 30022, 50300, 70129, 3438, 5628, 6453, 6919, 30145, 30228, 50335, 60026, 60134, 60245, 90032, 90039, 6145, 6203, 6212, 6309, 6430, 6616, 30233, 30241, 60231, 60347, 90026, 6129, 6621, 6501, 9014, 60,124, 70141, 50244, 50221, 60325, 30230 et 30223.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 5.000.000 F CFA. Au tirage, des gros lots sont encore à enlever:

- Pour la série K, un lot de 1.500.000 F CFA.

Pour la série Y, un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes et jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!

BONNE CHANCE A TOUS!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°408 de LOTO KADOO du vendredi 14 Oct. 2016

Numéro de base

02

07

22

32

82

T MONEY

Pour y accéder,
composez

***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

NOS SERVICES

- ✓ Dépôt d'argent
- ✓ Retrait d'argent
- ✓ Transfert d'argent national (vers compte et vers espèces)
- ✓ Achat de crédit de communication (crédit voix et forfait internet)
- ✓ Paiement auprès d'un commerçant (paiement marchand)
- ✓ Paiement de facture (CEET, CANAL+, etc.)
- ✓ Collectes de fonds (impôts, taxe, prime d'assurance, etc.)
- ✓ Paiement de masse (salaire, pension, bourse, etc.)



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 et ISO 14001

